

ARRETE n°2024_104

Portant liste d'aptitude des concours externe, interne et 3^{ème} voie pour l'accès au grade de technicien territorial spécialité « espaces verts et naturels » - session 2024

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatifs aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires ;

Vu le décret n°2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de la catégorie B de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2e classe et technicien principal de 1re classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu l'arrêté n°2023_071 du 13 juillet 2023 portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours de technicien territorial spécialité "espaces verts et naturels" - session 2024 ;

Vu l'arrêté n°2024_055 du 29 mars 2024 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours de technicien territorial, spécialité "espaces verts et naturels" - session 2024 ;

Vu l'arrêté n°2024_58 du 5 avril 2024 portant nomination des membres du jury aux concours externe, interne et 3^{ème} concours pour l'accès au grade de technicien territorial – spécialité « espaces verts et naturels » - session 2024 ;

Vu l'arrêté n°2024_059 du 5 avril 2024 portant nomination des correcteurs des épreuves écrites des concours externe, interne et 3^{ème} concours pour l'accès au grade de technicien territorial - spécialité « espaces verts et naturels » - session 2024 ;

Vu le procès-verbal de désignation des représentants du personnel aux jurys des concours territoriaux ouverts de catégorie B par le centre de gestion pour l'année 2024 du 18 septembre 2023 ;

Vu le procès-verbal des délibérations du jury d'admissibilité du 31 mai 2024 ;

Vu le procès-verbal des délibérations du jury d'admission du 27 juin 2024 ;

Vu la désignation par le centre national de la fonction publique territoriale d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre du jury pour l'examen professionnel de rédacteur principal de 1^{ère} classe par voie d'avancement de grade ;

Considérant le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère ;

Considérant le schéma régional de coordination, de mutualisation et spécialisation des centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie.

ARRETE

Article 1^{er} :

La liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial- spécialité « espaces verts et naturels » - session 2024 est établie par ordre alphabétique et par concours comme suit :

Concours externe

NUMERO CANDIDATS	NOM CANDIDATS
18313	Monsieur Thomas BARDY
18457	Madame Cyrielle Adeline BERNARD
18433	Madame Anne-Line CUILLERET
18290	Madame Laure DAVETI
18390	Madame Mélodie DEVILLE
18420	Monsieur Yannick FERRIÉ
18408	Monsieur Tristan GIUDICE
18442	Monsieur Maxime HUCBOURG
18275	Monsieur Nathan LARMANDE
18303	Madame Pauline Charlotte Léa MOLINIER
18331	Madame Noémie PAGANO
18486	Monsieur Clement PANTUSI
18249	Madame Agnès PERREAU
18262	Monsieur Pierre RIVAL
18429	Monsieur David SAINT SAMAT
18367	Monsieur Pierre-Damien SAMUEL

Liste arrêtée à 16 candidats.

Concours interne

NUMERO CANDIDATS	NOM CANDIDATS
18378	Madame Lucie CABORDERIE
18397	Monsieur Bruno COULET
18492	Monsieur Clément DECAUX
18447	Monsieur Florian Thibault Samuel LE BORNE
18272	Monsieur Stéphane LOCOCHE
18216	Monsieur Jérémy LOPEZ
18246	Monsieur Michael LOPEZ
18403	Monsieur Matthias MAGNIER
18370	Monsieur Hugo Jules VILLEDIEU

Liste arrêtée à 9 candidats.

3^{ème} concours

NUMERO CANDIDATS	NOM CANDIDATS
18449	Madame Johanna HUGUET
18324	Monsieur Yannick TRANCHANT

Liste arrêtée à 2 candidats.

Article 2 : La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au **15 juillet 2024**.

Article 3 : Chaque lauréat est informé individuellement de son inscription sur liste d'aptitude.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à MENDE, le 12 juillet 2024

Le Président,




Laurent SUAU